

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION TERRITORIALE DE GIRONDE
Pôle Veille, Sécurité Sanitaire et Santé Environnement
Service Santé et Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX ARVEYRES
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GENISSAC
MONSIEUR LE DIRECTEUR - LYONNAISE DES EAUX GUYENNE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT ARVEYRES

Prélèvement	00169743	Commune	GENISSAC
Unité de gestion	0026 SYNDICAT ARVEYRES	Prélevé le :	mardi 31 mars 2015 à 07h45
Installation	UDI 000434 ARVEYRES	par :	MR CANON, IPL ATLANTIQUE
Point de surveillance	S 0000000511 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	CUISINE ECOLE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	0 qualit.			
Couleur (qualitatif)	0 qualit.			
Odeur (qualitatif)	0 qualit.			
Saveur (qualitatif)	0 qualit.			
Température de l'eau	14,0 °C		25	
Chlore libre	<0,02 mg/LCl2			
Chlore total	<0,02 mg/LCl2			

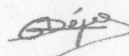
Type de l'analyse : ND1 Analyse effectuée par : Eurofins IPL atlantique, BORDEAUX 3301
Code SISE de l'analyse : 00172998 Référence laboratoire : 15B002042-001

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL		0	
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Turbidité néphélométrique	0,2 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,6 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	412 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,010 mg/L		0,1	
FER ET MANGANESE				
Fer total	1 µg/l		200	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00169743)

Eau d'alimentation conforme aux exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 8 avril 2015
Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN